



TITLE: Workplace Diversity, Equity, Inclusion, and Belonging Policy

Policy Number P2023-06
Classification HR
Effective Date November 20, 2023
Responsible Department Human Resources
Approval Authority COUNCIL
Supersedes
Next Review 2028

OVERVIEW

The City of Bathurst believes that diversity, equity, inclusion, and belonging (DEIB) go hand in hand. We know that our differences make us stronger, more innovative, and better equipped to address the challenges of the future.

Organizations that leverage the opportunities of a diverse workforce also commonly work to identify and address possible systemic barriers embedded within policies and practices that inadvertently exclude individuals.

To better reflect diversity within the organization, the City of Bathurst acknowledges the need to attract and retain a skilled, diverse workforce.

Through the implementation of this policy, the City of Bathurst aims to foster diversity, equity, inclusion, and belonging and recognize that different backgrounds, perspectives, and strengths will continue to make Bathurst stronger and ensure that our workplace reflects and respects the diversity of our workforce, our residents, our partners, and the larger Canadian demographic.

TITRE : Politique sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance en milieu de travail

Numéro de politique P2023-06
Classification RH
Date de mise en vigueur Le 20 novembre 2023
Service responsable Ressources humaines
Autorité approbatrice CONSEIL
Remplace
Prochaine révision 2028

APERÇU

La Ville de Bathurst croit que la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance (DÉIA) vont de pair. Nous savons que nos différences nous rendent plus forts, plus innovants et mieux équipés pour relever les défis de l'avenir.

Les organisations qui tirent parti des possibilités offertes par une main-d'œuvre diversifiée travaillent aussi souvent à cerner et à éliminer les obstacles systémiques possibles enchâssés dans les politiques et les pratiques qui, par inadvertance, excluent des personnes.

Pour mieux refléter la diversité au sein de l'organisation, la Ville de Bathurst reconnaît la nécessité d'attirer et de conserver une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

Grâce à la mise en œuvre de cette politique, la Ville de Bathurst vise à favoriser la diversité, l'équité, l'inclusion, et l'appartenance et à reconnaître que les antécédents distincts, les différents points de vue et forces continueront de renforcer Bathurst et de veiller à ce que notre milieu de travail reflète et respecte la diversité de notre main-d'œuvre, de notre population, de nos partenaires et de l'ensemble de la population canadienne.

PURPOSE

The purpose of the Workplace Diversity, Equity, Inclusion and Belonging Policy is to provide guidance and direction to the City of Bathurst's Leadership Team and staff in the achievement of the commitments outlined below.

This Policy aims to be a global framework in terms of offering definitions and practices to evolve the pillars of DEIB into a proactive strategy for overcoming any stereotypes and biases and to identify and resolve the factors that prevent people from deserved opportunities and belonging, and to stimulate a collaborative, supportive work environment open to contributions from City of Bathurst employees to increase their trust, the residents' trust and the other stakeholders' trust.

Furthermore, it will ensure equal opportunities, build an inclusive workplace where staff feel they belong, and positively contribute to the society in which they live and work.

Specifically, the DEIB Policy will aid in reaffirming the City of Bathurst's commitment to diversity, equity, inclusion, and belonging.

SCOPE

This policy applies to all employees of the City of Bathurst. This includes contractors and temporary workers.

The application of this policy and its success depend on the commitment and effort of all City of Bathurst employees. This includes not engaging in, allowing, condoning, or ignoring behaviour that violates this policy. No personal reason or conviction shall exempt any individual from their duty to adhere to this policy.

It is recognized that the City of Bathurst has other policies in place that may relate to DEIB. This policy is intended to complement and build on existing policy frameworks. This policy should be used and read in conjunction with other such policies and corresponding procedures. Some key policies include:

- Code of Conduct Policy

OBJECTIF

L'objectif de la politique sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance en milieu de travail est de fournir une orientation à l'équipe de direction et au personnel de la Ville de Bathurst dans la réalisation des engagements décrits ci-dessous.

Cette Politique se veut un cadre global en termes d'offre de définitions et de pratiques pour faire évoluer les piliers de la DÉIA dans une stratégie proactive visant à surmonter les stéréotypes et les préjugés, à identifier et à résoudre les facteurs qui empêchent les gens de bénéficier d'opportunités et d'appartenance méritées, et de stimuler un milieu de travail collaboratif et favorable ouvert aux contributions des employés de la Ville de Bathurst afin d'accroître leur confiance, celle des résidents et celle des autres intervenants.

En outre, elle garantira l'égalité des chances, créera un lieu de travail inclusif où le personnel se sentira à sa place et contribuera positivement à la société dans laquelle il vit et travaille.

De plus, elle permettra de réaffirmer l'engagement de la Ville de Bathurst envers la DÉIA.

ÉTENDUE

La présente politique s'applique à tous les employés de la Ville de Bathurst.

L'application de cette politique et son succès dépendent de l'engagement et des efforts de tous les employés de la Ville de Bathurst. Cela comprend le fait de ne pas s'engager, de ne pas permettre, d'approuver ou d'ignorer un comportement qui viole cette politique. Aucune raison personnelle ou condamnation ne doit exempter une personne de son obligation de respecter la présente politique.

Il est reconnu que la Ville de Bathurst a d'autres politiques en place qui peuvent avoir trait à la DÉIA. Cette politique vise à compléter et à renforcer les cadres stratégiques existants. Cette politique devrait être utilisée et lue conjointement avec d'autres politiques et procédures correspondantes. Voici quelques-unes des principales politiques :

- Politique sur le code de conduite

- Respectful Workplace Policy
- Workplace Wellness Program
- Employee Assistance Program

DEFINITIONS

Belonging: Belonging is defined as the feeling of security and support when there is a sense of acceptance, inclusion, and identity for a member of a certain group or place. When people feel a sense of belonging, they can share ideas, confidently speak up, and fully contribute.

Diversity: Diversity is about understanding that each individual is unique while recognizing and respecting individual differences.

Diversity also refers to all of the characteristics that make individuals different from each other, including age, ethnicity, gender, gender identity or expression, language, having a disability, race, religion, sexual orientation, parental status, marital status, and more.

Employee: For purposes of this policy, the term Employee means all unionized and non-unionized employees, contractors, citizen members of committees, and volunteers acting on behalf of the City of Bathurst.

Equity: Equity recognizes that each person has different circumstances. The City of Bathurst commits to allocating the resources needed to reach an equal outcome.

Inclusion: Inclusion is about respecting all employees' contributions and uniqueness in matters that affect them, as well as valuing human differences and viewing such differences as strengths.

Together, Equity, Inclusion and Belonging are what make Diversity work.

Marginalized and Traditionally Disempowered Groups: Groups of persons who face challenges and barriers in everyday life, such as Indigenous Peoples, gender and sexual minorities (2SLGBTQ+), immigrants, persons with disabilities, racialized people and women.

- Politique sur un milieu de travail respectueux
- Programme de bien-être en milieu de travail
- Programme d'aide à l'employé

DÉFINITIONS

Appartenance : L'appartenance est définie comme le sentiment de sécurité et de soutien lorsqu'il y a un sentiment d'acceptation, d'inclusion et d'identité pour un membre d'un groupe ou d'un lieu donné. Lorsque les gens ressentent un sentiment d'appartenance, ils peuvent partager des idées, parler avec confiance et contribuer pleinement.

Diversité : La diversité consiste à comprendre que chaque personne est unique tout en reconnaissant et en respectant les différences individuelles.

La diversité englobe aussi toutes les caractéristiques qui distinguent une personne d'une autre, y compris l'âge, l'ethnicité, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la langue, un handicap, la race, la religion, l'orientation sexuelle, la qualité parentale, l'état civil et plus encore.

Employé : Aux fins de la présente politique, ce terme renvoie à tous les employés syndiqués et non syndiqués, les entrepreneurs, les citoyens membres de comités et les bénévoles qui agissent pour le compte de la Ville de Bathurst.

Équité : L'équité consiste à reconnaître que chaque personne a des circonstances différentes. La Ville de Bathurst s'engage à distribuer les ressources nécessaires pour atteindre un résultat égal.

Inclusion : L'inclusion consiste à respecter les contributions et l'unicité de tous les employés dans les questions qui les concernent, tout en valorisant les différences humaines et en les percevant comme des forces.

Ensemble, l'équité, l'inclusion et l'appartenance font que la diversité fonctionne.

Groupes marginalisés et traditionnellement tenus à l'écart du pouvoir : Les groupes de personnes qui doivent surmonter des défis et des obstacles au quotidien, comme les Autochtones, les minorités sexuelles et de genre (2SLGBTQ+), les immigrants, les personnes en situation de handicap, les personnes racisées et les femmes.

Systemic Barriers: Obstacles that exclude groups or communities of people from full participation and benefits in social, economic, and political life. They may be hidden or unintentional but built into the way society works. Our assumptions and stereotypes, along with policies, practices, and procedures, reinforce them.

Barrières systématiques : Les obstacles qui empêchent des groupes ou des collectivités de personnes à participer pleinement à la vie sociale, économique et politique et à en bénéficier. Ils peuvent être cachés ou involontaires, mais tout de même intégrés dans le fonctionnement de la société. Nos préjugés et nos stéréotypes, ainsi que nos politiques, nos pratiques et nos procédures, contribuent à les renforcer.

POLICY STATEMENT

The City of Bathurst is committed to the following:

- Working towards and maintaining equity and inclusion in its employment practices and in the services it renders to residents;
- Reflecting the various communities that the City of Bathurst serves and evolving with them;
- Working towards and maintaining a workforce that is representative of the various communities in Bathurst;
- Creating an inclusive and equitable workplace that respects each and every member of the City of Bathurst team, and that celebrates and encourages a variety of employees' perspectives;
- Ensuring that no person is denied employment opportunities for reasons unrelated to competency;
- Leading with respect and tolerance to encourage all employees to do the same in their work within our organization;
- Continuing constant resources investment in initiatives aimed at creating a workplace that prioritizes employee well-being, team spirit, and collaboration;
- Providing an environment safe from harassment and discrimination for all employees to voice their opinion and to report misconduct.

This policy is supported by three commitments:

1. Awareness and Education
2. Employment and Recruitment
3. Systemic and Structural Equity

First Commitment: Awareness and Education

Building the awareness, knowledge, and skills of the workforce in order to support the enhancement of an inclusive, diverse, and equitable work culture at the City of Bathurst.

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

La Ville de Bathurst s'engage à :

- déployer des efforts pour assurer et maintenir l'équité et l'inclusion dans ses pratiques d'emploi et les services offerts aux résidents;
- représenter les diverses communautés desservies par la Ville de Bathurst et évoluer avec elles;
- déployer des efforts pour assurer et maintenir un effectif représentatif des diverses communautés à Bathurst;
- créer un milieu de travail équitable et inclusif où chacun des membres de l'équipe est traité avec respect et où l'on célèbre et encourage une variété de perspectives;
- s'assurer qu'aucune personne ne se voit refuser des possibilités d'emploi pour des raisons non liées à ses compétences;
- diriger avec respect et tolérance pour encourager tous les employés à faire de même dans leur travail au sein de notre organisation;
- continuer l'investissement constant de ressources dans des initiatives visant à créer un milieu de travail qui privilégie le bien-être, l'esprit d'équipe et la collaboration des employés;
- offrir un environnement à l'abri du harcèlement et de la discrimination pour que tous les employés puissent exprimer leur opinion et signaler toute inconduite.

La présente politique est appuyée par les trois engagements suivants :

- 1) Sensibilisation et éducation
- 2) Emploi et recrutement
- 3) Équité systématique et structurelle

Premier engagement : Sensibilisation et éducation

Accroître la sensibilisation, les connaissances et les compétences de l'effectif en vue de favoriser une culture de travail inclusive, diversifiée et équitable à la ville de Bathurst.

Second Commitment: Employment and Recruitment

Continuing to build a diverse workforce that is representative of the various communities in Bathurst.

Additionally, the City of Bathurst rewards excellence and all employees are promoted based on performance. All managers are trained to ensure that employees are treated fairly and evaluated objectively.

Third Commitment: Systemic and Structural Equity

Eliminating systemic barriers for marginalized and traditionally disempowered groups within City of Bathurst programs, services, policies and directives and ensuring corporate policies and practices are inclusive and equitable.

Deuxième engagement : Emploi et recrutement

Continuer à bâtir un effectif diversifié qui est représentatif des diverses collectivités à Bathurst.

De plus, la Ville de Bathurst récompense l'excellence et tous les employés sont promus en fonction de leur rendement. Tous les gestionnaires sont formés pour s'assurer que les employés sont traités équitablement et évalués objectivement.

Troisième engagement : Équité systémique et structurelle

Éliminer les barrières systématiques auxquelles se heurtent les groupes marginalisés et traditionnellement tenus à l'écart du pouvoir dans les programmes, services, politiques et directives de la Ville de Bathurst, et s'assurer que les politiques et les pratiques municipales sont inclusives et équitables.